

0070016E
ACADEMIE DE GRENOBLE
LP LYCEE DES METIERS HOTELIER
161 VOIE D'AUBESSON
07110 LARGENTIERE
Tel : 0475391364

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/02/2026

Réuni le : 24/02/2026

Sous la présidence de : Stephanie Soloy

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION CFIQ: Le conseil d'administration autorise la cheffe d'établissement à signer la convention tripartite d'occupation des locaux entre la Région, le lycée, le "consorzio per la formazione l'innovazione e la qualita" pour l'accueil de 14 élèves italiens et 3 accompagnateurs du 21 au 24 avril 2026. L'accueil des élèves et des accompagnants hébergés à l'internat et à l'hôtel pédagogique donnera lieu au paiement d'une redevance de 1145.76€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0